

1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOISIR SON ORIENTATION Du : JJ/MM/AA Au : JJ/MM/AA

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : JJ/MM/AA

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies**.

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES DEMANDES

Du : JJ/MM/AA Au : JJ/MM/AA

Conseil de classe du 3^e trimestre/2^e semestre : JJ/MM/AA

- 3 Avant le conseil de classe : formuler vos demandes**
Connectez-vous à Scolarité Services pour **découvrir les formations et formuler vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez**.
Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.
- 4 Après le conseil de classe : répondre à la proposition d'orientation**
Connectez-vous pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse**.
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.
Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seules les demandes pour les formations en accord avec la décision d'orientation seront étudiées.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

- 5 Fin juin**
Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

- 1** Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2** Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.

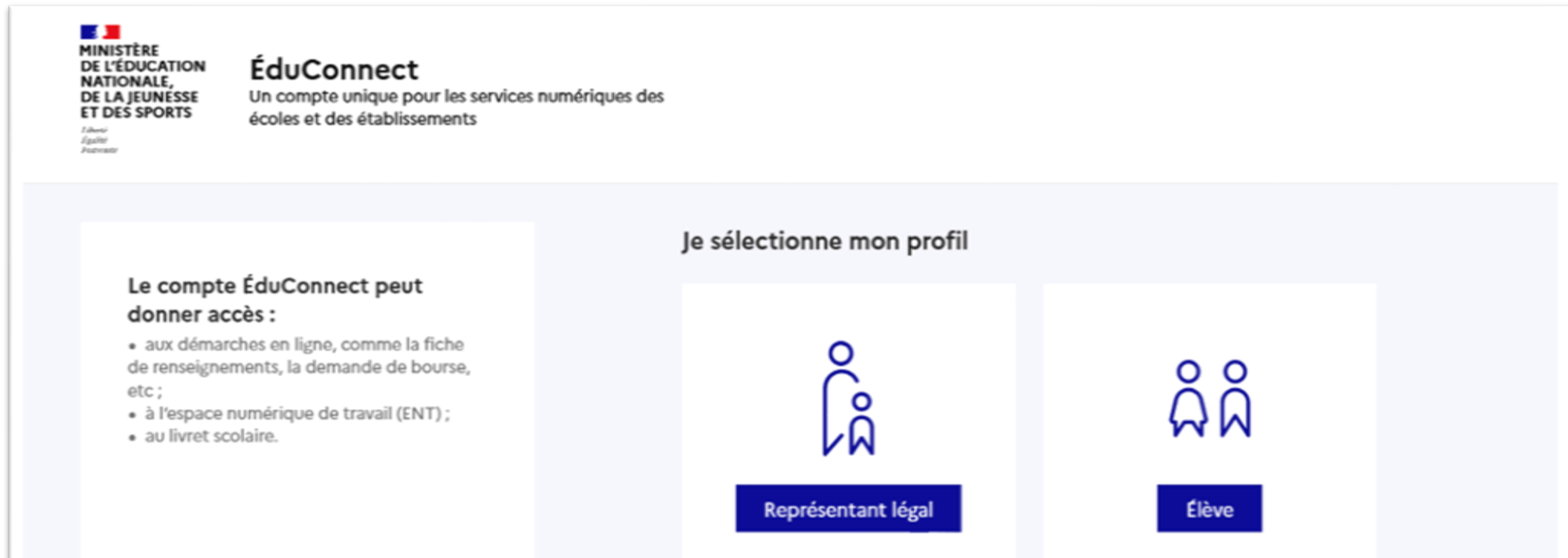


En ligne à l'adresse : assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06** du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect



le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.



Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Accès avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte parent transmis par le chef d'établissement



Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.



Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

... **ou par FranceConnect** Solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier les connexions aux différents services publics (impôts...)

Fil des évènements

10 - 12
SEPT. FEVR.

Mars 2018

Orientation après la 3e

Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle.

[Choisir son orientation](#)

Suivez l'étape pour demander une voie d'orientation après la 3^e.

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants [accédez aux services en ligne depuis Mes services.](#)

i Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

À partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

i Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

Accédez aux services en ligne dans le menu Mes services.



Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

2. Saisie et validation des intentions d'orientation : c'est la phase provisoire

au plus tard le 9 mars, avant le conseil de classe
du 2^{ème} trimestre

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

PROCHAINEMENT

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

Avril et mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

En mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin 2026

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Suivez ces étapes successives pour demander une voie d'orientation après la 3^e :

1. Choisir son orientation
2. Voir l'avis du conseil de classe

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

Suivez ces étapes pour demander une voie d'orientation après la 3^e :

- Choisissez l'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des choix.

Les choix sont envoyés automatiquement à l'établissement, puis le conseil de classe étudie vos choix et indique son avis.

Après le conseil de classe vous pourrez prendre connaissance de l'avis du conseil de classe pour chacun de vos choix.

- Prenez connaissance de l'avis du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux pourra voir l'avis du conseil de classe sur les voies d'orientation choisies.

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement

🕒 Actualités

👤 Demande de bourse

| Orientation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

📄 Livret scolaire du CP à la 3e

🔗 ENT LIL

Formuler les choix d'orientation

Deuxième trimestre

Le 2^e trimestre est en cours, vous devez indiquer vos choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du 2^e trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Choisir son orientation

La démarche pour choisir son orientation est présentée avec des conseils pour s'informer sur les établissements et les formations envisagées après la 3e.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 📞 📄

Mes services

Thomas D.



Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3^e

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

[+ Ajouter un choix](#)

[Retour aux informations](#)

[Enregistrer les choix](#)

Le bouton Ajouter un choix ouvre une page qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

Nouveau choix

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.



Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Choisissez une voie d'orientation après la 3^e

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement

Les choix enregistrés sont envoyés automatiquement à l'établissement pour le conseil de classe.

Mes services

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

X Annuler les modifications

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Un courriel avec le récapitulatif des choix est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

Mes services

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Païement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

📘 Vos choix ont bien été enregistrés.

- Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.
- Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

🗉 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

RANG 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Retour aux informations](#) [Modifier les choix](#)

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

3. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Fin mars, après le conseil de classe du 2nd trimestre

L'un ou l'autre des représentants légaux peut voir l'avis du conseil de classe.

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Voir l'avis du conseil de classe

Deuxième trimestre

Après le conseil de classe du 2^e trimestre, vous devez consulter l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Pour préparer votre choix définitif de fin d'année, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion.

[Voir l'avis du conseil de classe](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Indiquez au conseil de classe que vous avez bien pris connaissance de son avis et recommandation.

Si vous souhaitez discuter de cet avis provisoire, prenez contact avec le professeur principal.

Mes services Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre

Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

Avis favorable

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

4. Saisie et validation des choix définitifs

du 4 au 20 mai

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les choix définitifs

The screenshot shows a web interface titled "Mes services" with a navigation menu on the left containing "Actualités", "Bourse de lycée", "Orientation" (highlighted), and "Fiche de renseignements". The main content area displays a four-stage timeline for orientation:

- Phase provisoire Intentions** (Courant 2^e trimestre)
- Phase provisoire Avis provisoires** (Après le conseil de classe du 2^e trimestre)
- Phase définitive Choix définitifs** (Courant 3^e trimestre) - This stage is circled in red in the original image.
- Phase définitive Propositions** (Après le conseil de classe du 3^e trimestre)

Below the timeline, there is explanatory text: "Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre. Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#)."

A blue button at the bottom right of the main content area reads "Je formule les choix définitifs d'orientation".

The footer of the page contains the text "Une question, besoin d'aide ?" and a button labeled "Assistance" with a help icon.

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler **Valider les choix définitifs**

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence.

Il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Annuler

Valider

Validation des choix
définitifs

**Le récapitulatif des choix
définitifs est affiché et doit
être validé pour être
enregistré**

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées
Statut : apprenti, scolaire →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR →

Rang 3 ↑ ↓ 🗑️

1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire →

Annuler Valider les choix définitifs

Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs est transmis à chaque représentant légal

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 3
1^{re} année de CAP
Spécialité : Métiers de la fonderie
Statut : scolaire

[Modifier les choix définitifs](#)


5. Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

Avant le 6 juin, après le conseil de classe
du 3^{ème} trimestre

Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Mes services



- Actualités
 - Bourse de lycée
 - Orientation
 - Fiche de renseignements

| | | | |
|---|---|---|---|
| Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre | Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre | Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre | Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre |
|---|---|---|---|

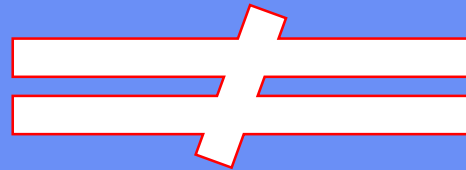
Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

[Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

PHASE D'ORIENTATION



PHASE D'AFFECTATION

La phase d'affectation

L'affectation doit être différenciée de l'orientation. Il s'agit là de choisir le(s) établissement(s) scolaire(s) correspondant aux formations désirées.

L'accès se fait par le **Portail Sclolarité Services** pour les parents d'élèves avec votre compte Educonnect.

La campagne d'affectation a lieu d'avril à juillet :

- À partir du 5 avril : consultation des offres
- **Du 4 au 20 mai** : formulation des demandes
- **Au plus tard le 6 juin** : réponses du conseil de classe
- **À partir du 26 juin** : affectation et inscription

La phase d'affectation



Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance